



**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

COMPTE RENDU DE REUNION

1. Introduction :

L'An Deux Mille Onze et le lundi 24 janvier s'est tenue à 12h30, au Ministère des Affaires Sociales, de la Famille et de l'Enfance, la réunion du Comité de Pilotage du projet d'appui à l'Institutionnalisation du genre sous la Coprésidence de Monsieur Brahim Vall Ould Mohamed Lemine, Chargé de Mission/MASEF et Madame Ilaria Carnevali, Représentante résidente Adjointe/programme au PNUD.

1. Etaient également présents :

- 1) M. Haimoud ould Ramdan, Chargé de Mission/MJ
- 2) Mme Maty Mint Boide, Conseillère Technique Genre et Promotion Féminine, DNP/MASEF
- 3) M. Mohamed Lemine ould El Mounir, DAF/MASEF
- 4) Mme Seniya Mint Sidi Haiba, Membre de la Cellule genre pour le CSLP/MAED
- 5) M. Fah Ould Brahim Ould Jiddou, Chargé de programme Gouvernance
- 6) Mme Télou Kéméalo M. Agathe, Consultante internationale
- 7) Mme Aminetou Mint Moktar, Présidente de l'AFCE
- 8) Mme Toutou Mint Ahmed Jiddou, Présidente de l'ALCD

NB : Absence motivée de la Présidente de l'ONG AMSME

2. L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- 1) Présentation du projet par la Directrice Nationale du Projet (DNP)
- 2) Présentation et validation du rapport d'activités 2010 par la DNP
- 3) Présentation, discussion/amendement et validation du plan de travail 2011 par la Consultante internationale / PNUD
- 4) Divers.

3. Déroulement de la réunion et résumé des discussions :

Ouvrant les travaux de la réunion du Comité de Pilotage, le Président, a souhaité la bienvenue aux membres et affirmé l'engagement et l'intérêt que porte le Gouvernement pour les objectifs poursuivis par le projet d'appui à

l'institutionnalisation du genre qui rentre dans le cadre des priorités du département.

Ensuite, il a présenté les points inscrits à l'ordre du jour qui ont été validés par le Comité.

Par ailleurs, le président a passé la parole à Madame Maty Mint Boide, Directrice Nationale du Projet qui a présenté le projet ainsi que le bilan des réalisations en 2010. La directrice a précisé que le projet a connu un niveau d'exécution satisfaisant : plus de 50% au plan financier sans compter les engagements en cours pour les activités devant être parachevées en début de l'année en cours.

Les principales contraintes que le projet avait connues au cours de l'année 2010 ont traités aux points à :

- ❖ La lourdeur des procédures
- ❖ La lenteur dans la procédure de recrutement de l'expert international
- ❖ Le manque de motivation du Comité de pilotage.

Pour faire face à ces problèmes, les propositions suivantes ont été formulées, à savoir :

- Organisation fréquente des réunions du Comité de pilotage
- Allègement des procédures
- Organisation de sessions de formation et de retraites au profit des membres du Comité de pilotage.

A l'issue de la présentation du plan d'action 2011 et des discussions qui en ont suivies, les recommandations suivantes ont été formulées par les membres du comité de Pilotage, à savoir :

a. Organisation des retraites périodiques du Comité de pilotages

Les retraites périodiques auront entre autres pour objet de permettre aux membres du Comité de pilotage d'examiner les résultats du projet tels que les rapports des études.

Il a également été retenu le principe d'organiser des retraites du Comité de pilotage, parfois, élargie à un certain nombre d'acteurs pour échanger sur la problématique genre et le processus en cours, et recueillir les bonnes pratiques dans le domaine du genre en Mauritanie.

b. Formulation d'une recommandation allant dans le sens d'utiliser, les rapports des différentes études réalisées dans le cadre du projet, pour élaborer les politiques et programmes nationaux

c. Formation de la DNP

Le principe d'un à deux jours de formation au Bureau du PNUD a été retenu.

La Représentante Résidente Adjoint du PNUD a par ailleurs, informé l'assistance de l'organisation au cours du mois de février 2011, en collaboration avec le MAED, d'une session de formation des Directeurs Nationaux des Projets.

d. Implication de la société civile

Le développement d'un réel partenariat avec la société civile à tous les niveaux (dans le processus du CSLP, du film sur les femmes Mauritanienues, du CEDEF, etc.) de mise en œuvre des activités du projet contribuerait à un meilleur impact.

e. Restructuration du Groupe de Suivi Genre

La volonté au sommet de l'Etat, d'avoir une loi d'orientation sur le genre constitue une entrée pour le MASEF, de faire adopter, dans un délai raisonnable, par le Conseil des Ministres, la SNIG et des textes de mise en place des mécanismes d'accompagnement, à l'instar du GSG qui a joué ce rôle depuis 2002 à ce jour, et dont le mandat est en cours de révision. Il a été convenu de transformer les points focaux en cellules sectorielles genre.

f. Stratégie de communication pour accompagner la SNIG

En perspective de l'adoption de la SNIG, il est indispensable d'envisager la formulation de communication pour accompagner la mise en œuvre de celle-ci.

g. Intégration du genre dans les textes juridiques nationaux

Inclure aux activités futures du projet, la conduite d'un audit de genre des textes juridiques et l'intégration de cette approche dans tous les textes.

h. Renforcement de l'expertise nationale

Le projet devrait inclure dans ses objets le renforcement de l'expertise nationale pour une meilleure appropriation et une garantie de continuité des actions, à la fin du financement du PNUD.

i. Formulation d'un programme national de développement de l'entrepreneuriat des femmes

L'étude sur l'entrepreneuriat des femmes mauritaniennes devrait mettre un accent particulier sur l'accès des femmes aux ressources et déboucher sur des propositions concrètes d'actions à mener pour faciliter entre autres, l'accès au crédit des femmes. Cette étude se soldera par l'élaboration d'un programme national de développement de l'entrepreneuriat des femmes qui sera appuyé par divers partenaires au développement.

j. La participation du MASEF au processus de formulation de l'UNDAF

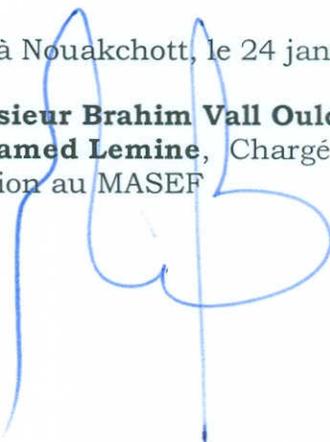
La Représentante Résidente Adjointe du PNUD a remercié le MASEF pour sa participation et sa contribution à tout le processus de formulation et d'adoption de l'UNDAF.

Enfin, le Comité de Pilotage a validé le bilan d'action 2010 et adopté le plan d'action 2011 et demande à la Direction du projet de prendre en compte les recommandations formulées pour l'amélioration de la mise en œuvre du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été levée, à 14h40, sur le mot de clôture du Président du Comité de pilotage qui a remercié les membres pour leur pleine participation qui a permis d'adopter le plan de travail 2011 permettant à la DNP de démarrer la mise en œuvre des activités.

Fait à Nouakchott, le 24 janvier 2011.

**Monsieur Brahim Vall Ould
Mohamed Lemine**, Chargé de
Mission au MASEF



Madame Ilaria Carnevali,
Représentante Résidente
Adjointe/ Programme